

• Arc sportif

TOUT UN PROJET !

LETTRE D'INFORMATION N°1 | MARS 2022

Les chantiers de l'Arc Sportif battent leur plein alors que les première-s **habitant-es** ont emménagé dans leurs nouveaux logements. Certains s'interrogent, tout comme les riverain-es du quartier, sur ces espaces en cours de réalisation. Par nature, un projet évolue pour répondre à de **nouvelles orientations**, priorités politiques ou citoyennes, normes ou contraintes techniques et financières. Et il évoluera sans doute encore ! La lettre d'information a pour but de vous accompagner tout au long du **projet** et de vous éclairer sur son évolution et les avancées des différents **chantiers**. Elle constitue un relais d'information essentiel à l'heure où le projet entre dans une phase de **co-construction**. En effet, si les programmes immobiliers et **les équipements publics** sont arrêtés, **les espaces publics** qui constitueront un élément clé de votre futur cadre de vie restent à **imaginer** avec vous ! La concertation sera aussi l'occasion de se rencontrer et de se découvrir : à la joie d'un nouveau chez soi peut répondre la promesse d'une **vie en commun** enrichissante et harmonieuse sur l'Arc Sportif.

Bonne lecture !



TOUS·TES CONCERNÉ·ES

FINALISONS ENSEMBLE UN QUARTIER QUI VOUS RESSEMBLE

Les espaces publics sont par essence partagés et doivent répondre à des usages différents pour le plus grand nombre. Et parce que vous êtes les mieux placés pour en parler, vous serez invité·es à participer à la définition d'éléments de projets pour l'aménagement de plusieurs sites :

- Le triangle vert (espace naturel de l'îlot Cook/stade)
 - Le Mail piéton
 - Le parcours sportif
 - Les parcs des îlots Colombus et Magellan
- (liste non exhaustive)

À travers des balades urbaines, des ateliers d'identification des besoins ou encore du design participatif sur maquettes et plans, vous pourrez contribuer activement à la définition de ces différents lieux. D'autres sujets, comme les besoins en termes de commerces ou les services que pourraient apporter une conciergerie, pourront également faire l'objet d'actions de concertation.



Ces temps de co-construction débiteront dès mars 2022 et seront organisés le samedi matin ou en début de soirée pour permettre la participation de tous·tes.

Pour les lancer et en savoir plus, participez à l'événement « Bienvenue dans votre quartier en construction ! »

le 12 mars à partir de 10h sur le triangle vert (îlot Cook / Stade, face au 40 rue Germaine Tillion).

TOUS·TES INVITÉ·ES

bienvenue dans votre quartier en construction !

**12 MARS 2022
DE 10H À 14H**

**TRIANGLE VERT
ÎLOT COOK/STADE
FACE AU 40 RUE
GERMAINE TILLION**

En présence des élu·es de Colombes et de l'aménageur, vous découvrirez le projet Arc Sportif sous un angle nouveau : celui d'un chantier à finaliser ensemble dans la joie et la bonne humeur ! Ne manquez pas ce rendez-vous pour échanger et rencontrer vos futur·es voisin·es, dans un lieu qui reste à imaginer avec vous.

POT DE BIENVENUE

ACTIVITÉS ENFANTS

RESTAURATION POSSIBLE SUR PLACE



SOUVENIR, SOUVENIR !

Avant l'Arc Sportif, les usines Thalès occupaient le nord de la ville sur 182 000 m² jusqu'à leur déménagement en 2016. Le 12 mars, les riverain·es de l'Arc sportif sont invité·es à venir avec des photos qui témoignent de ce passé industriel pour partager son histoire.

TOUT SAVOIR

- Qu'est-ce qu'une ZAC ?

ZAC est l'acronyme de Zone d'Aménagement Concerté. C'est une opération d'urbanisme qu'une collectivité ou un établissement public décide de lancer afin d'aménager et d'équiper un secteur au service de l'intérêt général public. Elle a un périmètre défini, un programme et un financement propre. Sa mise en œuvre est confiée à un aménageur.

- Qui fait quoi ?

• **La ville de Colombes** donne l'orientation politique du projet.

• **Ascodev** est l'aménageur de la ZAC de l'Arc Sportif. Dans le cadre d'un contrat, elle assure la mise en œuvre du programme de la ZAC, coordonne le projet, gère le budget et réalise les espaces et équipements publics. Ses actionnaires sont la Ville de Colombes et l'Établissement Public Territorial (EPT) Boucle Nord-de-Seine.

• **Les promoteurs** réalisent les bâtiments privés (logements, surfaces commerciales...): Altoa, Arkadea, Cardinal, Crédit Agricole Immobilier, Nexity, Pichet, Verrecchia.

• **La Région Île-de-France**, dans le cadre du programme « Nouveaux quartiers innovants », et d'autres financeurs (**Agence de l'eau Seine Normandie, le SIPPIREC...**) apportent leur soutien financier à la ZAC.



TOUT BEAU !

LE COMPLEXE SPORTIF : UNE ARCHITECTURE ESTHÉTIQUE ET RESPONSABLE

À l'intersection du boulevard de Valmy et de l'autoroute, le futur complexe sportif sera la figure de proue de l'îlot Columbus. Il traduit un programme ambitieux : doter la ville de Colombes d'un équipement pouvant accueillir des compétitions nationales tout en répondant à une véritable exigence environnementale. Le groupement **Campeon Bernard Construction** - Agence Nicolas Michelin & Associés, Edeis, Alternative, Prisme, Nobatek-Inef4 et CRAM - a été désigné en janvier dernier à la suite d'un concours.

Ce qui a plu ? Un « geste architectural sobre et frugal », une exigence en matière d'économie d'énergie pour un bâtiment bas carbone et compact au cœur d'un écrin de verdure. Le revêtement extérieur composé de briques réinterprétera en toute sobriété l'esthétique de l'ancienne usine des eaux et s'intégrera parfaitement aux constructions voisines. À l'intérieur, une grande salle multisports tout de bois vêtue avec une tribune de 1 000 places, une seconde pour les entraînements, une petite salle de musculation et une salle polyvalente. Ces salles s'accompagnent d'espaces de convivialité, de réunions et de réceptions qui vont pouvoir accueillir de nombreux événements dans la dynamique des Jeux olympiques et paralympique 2024. Une fans zone sera livrée juste à temps pour vibrer avec les sportives et sportifs. À vos marques, prêts, chantier !

CALENDRIER

- mars à décembre 2022 : études et dépôt du permis de construire
- début 2023 : démarrage des travaux préparatoires
- juin 2024 : livraison de la fans zone
- juin à juillet 2024 : homologation des salles
- Septembre 2024 : livraison



EXCELLENCE SPORTIVE

PERFORMANCE DURABLE

NUMÉRIQUE

ÉVÉNEMENTS

FRUGALITÉ

SOBRIÉTÉ

USAGERS

CONVIVIALITÉ

ÉVOLUTIVITÉ

ICÔNE

BUDGET
18 M€

3511 M² DÉDIÉS
AUX ESPACES SPORTIFS

5319 M²
AU TOTAL

525 M² DÉDIÉS
AUX ESPACES D'ACCUEIL
ET DE CONVIVIALITÉ



TOUT EST DIT !

RUE GERMAINE TILLION : MODE DOUX POUR UN QUARTIER APAISÉ

La circulation automobile est rarement propice au calme et à la sérénité. C'est pourquoi il a été décidé de réserver la rue Germaine Tillion au seul accès des habitant-es des résidences de l'îlot Cook/Stade, avec une limitation de vitesse à 20 km/h. Par conséquent, aucun stationnement de surface n'est prévu, les immeubles possédant tous des parkings souterrains. Ainsi, les piéton.nes et les cyclistes seront en sécurité, l'espace est libéré pour accueillir des bancs, des parkings vélos et des plantations favorisant l'infiltration des eaux de pluie et la lutte contre les îlots de chaleur en réintroduisant la nature en ville.

CALENDRIER

Printemps 2022
à fin 2022 :
Travaux d'aménagement



TOUT SAVOIR

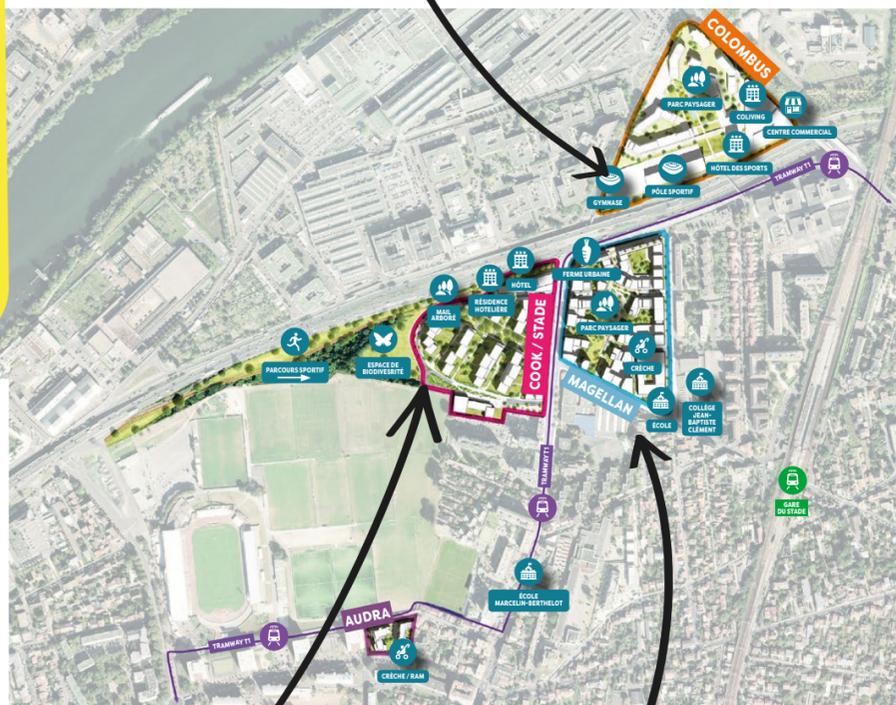
- Pourquoi ne pas créer un parking public ?

Une étude a révélé que les besoins en stationnement n'étaient pas suffisants pour rentabiliser la construction et le fonctionnement d'un parking public. De plus, le taux de motorisation des habitant-es de Colombes diminue et l'engagement de la ville et d'ASCODEV à réduire les émissions de CO₂ incitent à favoriser le développement d'aménagements dédiés aux modes doux et aux transports en commun.

TOUT UN CHANTIER !

L'ÎLOT MAGELLAN DANS LES STARTING-BLOCKS

Avant d'être construits, les terrains doivent être préparés. Sur les derniers espaces de l'îlot Magellan, une première phase de travaux de démolition s'est déroulée entre juillet 2019 et juillet 2020. La démolition des dalles de l'ancienne usine qui occupait le site est en cours ainsi que l'évacuation des terres polluées par les activités industrielles. Par précaution, 3 mètres de profondeur de terre sont enlevés sur l'ensemble du périmètre. À la fin de cette opération, le site sera construit et aménagé avec les logements, les équipements et espaces verts prévus, dont le projet phare de l'îlot : une école-oasis qui accueillera 500 élèves et un espace associatif, dans un environnement unique dès la rentrée 2025.



Découvrez la ZAC
en 3 dimensions !

6000
HABITANT-ES

2028
LOGEMENTS À
L'HORIZON 2025
DONT 17%
DE LOGEMENTS
SOCIAUX ET
INTERMÉDIAIRES

4 ÉQUIPEMENTS
PUBLICS

1 GROUPE SCOLAIRE
1 COMPLEXE SPORTIF
2 CRÈCHES

DES ESPACES
VERTS

2 PARCS
1 PARCOURS SPORTIF
1 ESPACE DE
BIODIVERSITÉ

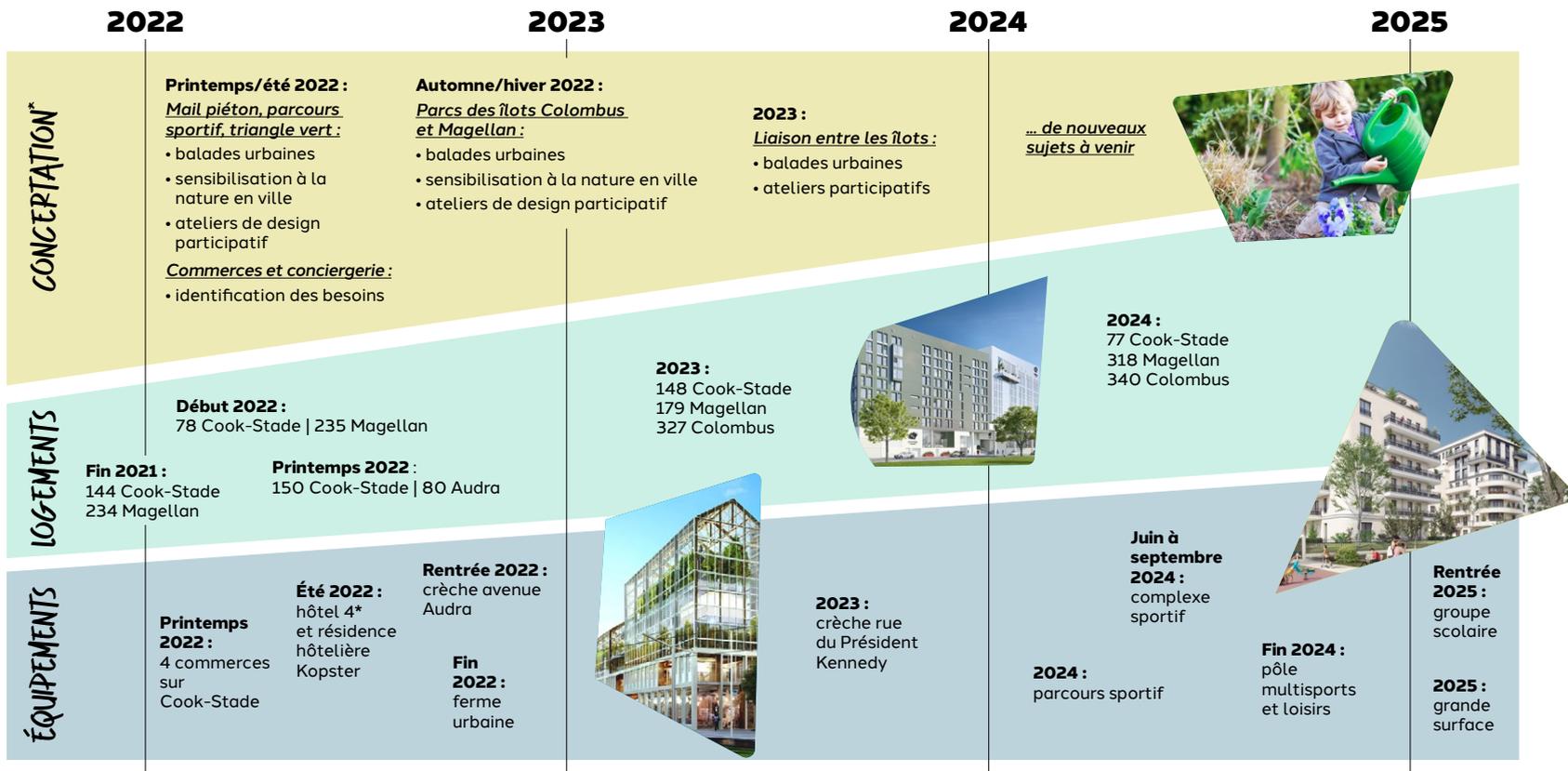


TOUT SAVOIR

- Rien ne se perd, tout se transforme !

Les bétons issus des travaux de démolition ont été concassés pour être réutilisés dans la réalisation des voiries de la ZAC. Ainsi, 15 000 tonnes de béton concassé ont été produites et utilisées pour la réalisation de la rue Germaine Tillion, s'inscrivant ainsi dans la démarche de développement durable du projet. Ce concassage se poursuit pour les besoins des nouvelles voiries à venir.

TOUT UN PROGRAMME



*Ce programme de concertation est susceptible d'évoluer

ASCODEV

42 rue de la Reine Henriette,
92700 Colombes
01 47 80 08 58 | projetarcsportif@ascodev.fr

Cette lettre est éditée par Ascodev et distribuée gratuitement aux habitants.es et riverains.es de la ZAC de l'Arc sportif. Directrice de publication : Florence Bruyère. Rédactrice en chef : Pauline Périé. Rédaction et conception : Résonance Publique. Crédits photos et illustrations : ANMA Architecte Urbaniste, IDAplus Perspectiviste, Éténa Mary Illustratrice, Altoa, Arkodea, Cardinal, Crédit Agricole Immobilier, Nexity, Pichet, Verrecchia, ASCODEV, Istock.



Tiré à 500 exemplaires sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique